La seule remarque de quelque importance sur les faits ci-dessus, c'est qu'ils se restreignent entièrement à des offenses des Chinois entr'eux; et qu'ils ne concernent en rien la population blanche. Ils peuvent peut-être, les deux premiers surtout, être dus à la manifeste impuissance de nos lois criminelles à protéger les Chinois contre les plus graves attentats aussi bien que contre les tracasseries. Ce fait n'enlève rien à la gravité des offenses que je viens de rapporter, mais peut-être diminue-t-il le danger de ces crimes pour la société, et peut-il expliquer l'apparition soudaine et récente de ces crimes parmiles Chinois de la Colombie anglaise.

MATT. B. BEGBIE,

Juge-en-Chef, Colombie anglaise.